

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale*

**Arrêté du 24 avril 2019 modifiant la composition
du Conseil supérieur de la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ1908254A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles R.3321-5 à R.3321-6 relatifs au Conseil supérieur de la gendarmerie nationale,

Arrête:

Article 1^{er}

Sont nommés membres du Conseil supérieur de la gendarmerie nationale jusqu'au 30 juin 2019 :

M. le général de corps d'armée Tavel Laurent, Marc, en remplacement de M. le général de corps d'armée Loubès Jean-Marc, François.

M. le général de division De Oliveira Armando, en remplacement de M. le général de corps d'armée Renaud Hervé, Gérard, Alain.

Article 2

Le présent arrêté modifie l'arrêté du 18 juin 2018 fixant la composition du Conseil supérieur de la gendarmerie nationale.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 24 avril 2019.

Pour le ministre d'État et par délégation :
*Le préfet, directeur de cabinet
du ministre de l'intérieur,*
S. BOUILLON